



République du Sénégal  
Un Peuple-Un But-Une Foi



MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE  
SECRETARIAT D'ETAT A L'ALPHABETISATION  
ET A LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES  
Centre national de Ressources éducationnelles

# RAMAA

RECHERCHE ACTION SUR LA MESURE DES APPRENTISSAGES EN ALPHABETISATION

Sénégal



## REFERENTIEL DE COMPETENCES HARMONISE (RCH)

Sous la direction de Samba Diary NDIAYE  
Coordonnateur scientifique national de la RAMAED

# SOMMAIRE

I. CONTEXTE JUSTIFICATIF DE LA MISE EN PLACE DU RCH .....	2
II. OBJECTIFS ET CONTENUS DU RCH.....	4
III. CADRE CONCEPTUEL DU RCH.....	4
IV. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU RCH .....	7
V. DOMAINES DE COMPETENCES DU RCH.....	11
VI. DECLINAISON DES COMPETENCES .....	13
VII. PLANIFICATION DES APPRENTISSAGES .....	16

## I. CONTEXTE JUSTIFICATIF DE LA MISE EN PLACE DU RCH

Le Référentiel de Compétences harmonisé (RCH) s'inscrit dans le concept élargi de l'alphabétisme en tant que continuum d'apprentissage dans la perspective d'une éducation tout au long de la vie. Et ce conformément aux Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'assemblée générale des Nations unies (ONU, 2015) dans le cadre de l'Agenda 2030, et notamment de l'ODD 4 qui vise à « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». La cible 4.6 recommande « que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter » d'ici à 2030.

Le Sénégal a adopté ces objectifs à travers l'axe 2 du Plan Sénégal Emergent (PSE) qui ambitionne d'« **éradiquer l'analphabétisme et promouvoir les langues nationales, avec la diversification de l'offre d'Education Non Formelle (ENF), la construction et l'équipement de structures d'ENF, la promotion des langues nationales dans l'enseignement de base et dans l'alphabétisation** » et permettre ainsi au pays de « Disposer d'un capital humain de qualité [...] <sup>1</sup> ».

Le développement des compétences en littératie, en numératie chez les populations analphabètes est posé à la fois en termes de droit du citoyen et de facteur de développement humain durable.

Cette vision du Sénégal émergent est conceptualisé dans le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence (PAQUET) dont l'objectif est de « *doter les citoyen(ne)s n'ayant jamais été à l'école ou l'ayant quittée très tôt, de connaissances fondamentales et de compétences de vie courante dans une perspective d'insertion socio-économique, de citoyenneté et d'éducation tout au long de la vie* » (PAQUET-EF 2013-2025, point 4.4.2. p. 68).

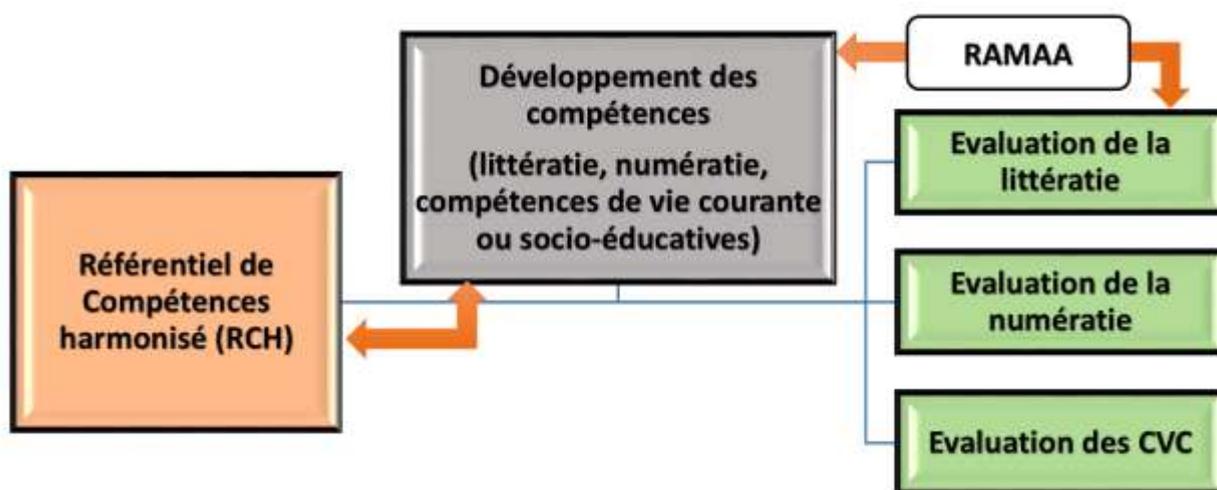
---

<sup>1</sup>PSE, Axe 2 : Capital humain, Protection sociale et Développement durable. pp. 62-70.

Le Programme national d'Education de Base des Jeunes et des Adultes articulé aux Technologies de l'Information et de la Communication (PNEBJA-TIC) constitue le cadre d'opérationnalisation de cet objectif.

C'est dans ce contexte que la RAMAA II développe des outils normalisés destinés à mesurer et évaluer les acquis en alphabétisme des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation, au terme de leur formation. Elle se présente ainsi comme une **évaluation externe** des apprentissages et inscrit son action dans le concept élargi de l'alphabétisme en tant que continuum d'apprentissage dans la perspective d'une éducation tout au long de la vie.

**Figure 1** : Articulation RCH – développement des compétences – évaluation.



La construction des outils de mesure et d'évaluation (test et questionnaire de contexte) de la Recherche-Action sur la mesure des Apprentissages des bénéficiaires des Programmes d'Alphabétisation (RAMAA) est basée sur le Référentiel de Compétences harmonisé (RCH) qui définit le **socle commun de compétences génériques précisant le profil de sortie idéal d'un citoyen alphabétisé**.

« *Bien que les niveaux de maîtrise requis et la façon dont les gens emploient leurs compétences en lecture et en écriture dépendent de contextes spécifiques, le seuil minimum d'alphabétisation à atteindre par tous les citoyens d'un pays doit être fixé au plan politique et évoluer au fil du temps*<sup>2</sup> ».

<sup>2</sup>Hanemann, U. (2015) : Lifelong literacy : Some trends and issues in conceptualising and operationalising literacy from a lifelong learning perspective. International Review of Education, 61(3), 295-326.

## II. OBJECTIFS ET CONTENUS DU RCH

Le présent RCH entre dans le cadre de la réforme en profondeur de la politique en matière d'EBJA. Il a pour objectif de doter le Sénégal d'un socle commun de compétences qui oriente la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes d'alphabétisation des adultes.

De façon spécifique, il :

- rappelle le contexte justificatif du RCH et la méthodologie de son élaboration ;
- identifie les compétences clés qui caractérisent le profil idéal de l'adulte alphabétisé ;
- indique les aptitudes et attitudes à développer et à évaluer à chaque niveau de progression ou de maîtrise en rapports avec les contextes et ressources d'apprentissage ;

Le RCH commande les processus de développement et d'acquisition des compétences (enseignements et apprentissages) et l'élaboration des outils de mesure des acquis.

## III. CADRE CONCEPTUEL DU RCH

Le cadre conceptuel clarifie les termes clés qui structurent le RCH en vue de faciliter leur opérationnalisation et de créer un langage commun entre les différents acteurs au niveau national et international.

**Mots-clés :** *alphabétisme, alphabétisation, compétences, profil de sortie de l'alphabétisé.*

### - **Alphabétisme**

L'UNESCO (2009) définit l'alphabétisme comme la « *Capacité d'identifier, comprendre, interpréter, créer, communiquer et calculer en utilisant les support écrits/imprimés [physiques et électroniques] associés à des contextes variés* ».

Pour Statistique Canada (1996), c'est « *la capacité d'une personne de comprendre et d'utiliser des imprimés et des écrits nécessaires pour fonctionner dans la vie de tous les jours, à la maison, au travail et dans la collectivité, pour atteindre ses objectifs, parfaire ses connaissances et accroître son potentiel* ».

Nous en déduisons que l'alphabétisme est **l'aptitude à décoder, comprendre utiliser la lecture, l'écriture et le calcul pour fonctionner, en autonomie, dans la vie de tous les jours et s'adapter aux mutations socio-économiques, politiques et technologiques qui caractérisent le monde.**

- **Alphabétisation**

L'alphabétisation renvoie au processus développement/d'acquisition des compétences de base en alphabétisme.

Alphabétisme et alphabétisation impliquent un continuum d'apprentissage permettant à l'individu (jeune ou adulte) de réaliser ses objectifs, développer sa personnalité et sa professionnalité, participer pleinement au développement de sa communauté et de son pays.

- **Compétence**

C'est l'aptitude qu'a une personne à mobiliser des ressources cognitives (savoirs déclaratifs), psychomotrices/procédurales (savoir-faire) et socioaffectives (savoir-être, savoir-devenir) internes et externes, de façon pertinente et coordonnée, pour résoudre avec succès une famille de situations-problèmes de vie courante.

Appliquée à l'alphabétisation, cette définition générale peut être formulée comme suit :

***Aptitude à utiliser, dans divers contextes (sociaux, professionnels, politiques, etc.) des acquis en littératie, numératie et en compétences socio-économiques pour résoudre des familles de situations-problèmes de vie courante.***

Il s'agit ici d'aptitudes à agir efficacement dans situations routinières ou inédites dont la résolution requiert la manipulation du code écrit.

La compétence se définit par son caractère intégrateur, combinatoire, développemental, contextuel et évolutif (Tardif, 2006 ; Legendre, 2007, 2008).

« Il en découle qu'il existe toujours différentes manières d'être compétent et que chaque sujet développe de manière spécifique ses compétences. Par ailleurs, toute évaluation dans ce registre est non seulement diagnostique, mais aussi pronostique [...]»<sup>3</sup> »

#### - Profil de sortie de l'adulte alphabétisé

Définir, dans une perspective d'évaluation, le profil de sortie idéal de l'adulte alphabétisé n'est pas chose aisée, mais on peut l'approcher en dressant le **portrait standard d'un individu âgé de 15 ans et plus n'ayant pas bénéficié d'une éducation de base<sup>4</sup> ou ayant été déscolarisé précocement, mais qui a eu l'opportunité de développer des compétences en alphabétisme indispensables à l'exercice d'activités sociales, économiques, culturelles, politiques, citoyennes, et professionnelles.**

☞ L'adulte alphabétisé est :

**Une personne capable d'intégrer un ensemble de ressources cognitives (savoirs déclaratifs), psychomotrices et procédurales (savoir-faire, habiletés) et socioaffectives (savoir-être, savoir-devenir, attitudes, comportements positifs) pour agir efficacement dans divers contextes de la de vie sociale, économique, professionnelle et culturelle, politique qui font appel à la littératie et à la numératie.**

---

<sup>3</sup>Education et francophonie. Volume XLIV : 2, 2016.

<sup>4</sup>Education de base : ce concept renvoie à la fois aux outils essentiels d'apprentissage (écriture, lecture, calcul, expression orale, résolution de problèmes ) et au contenu de base des apprentissages (savoir, compétences, valeurs et attitudes ) requis qui permettent à l'homme de survivre, développer ses pleines capacités pour vivre et travailler dans la dignité, de participer pleinement au développement, à l'amélioration de la qualité de sa vie, de prendre des décisions informées et de continuer à apprendre (UNESCO 1990).

#### **IV. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU RCH**

La méthodologie d'élaboration du RCH est fondée sur une approche inclusive, participative et concertée.

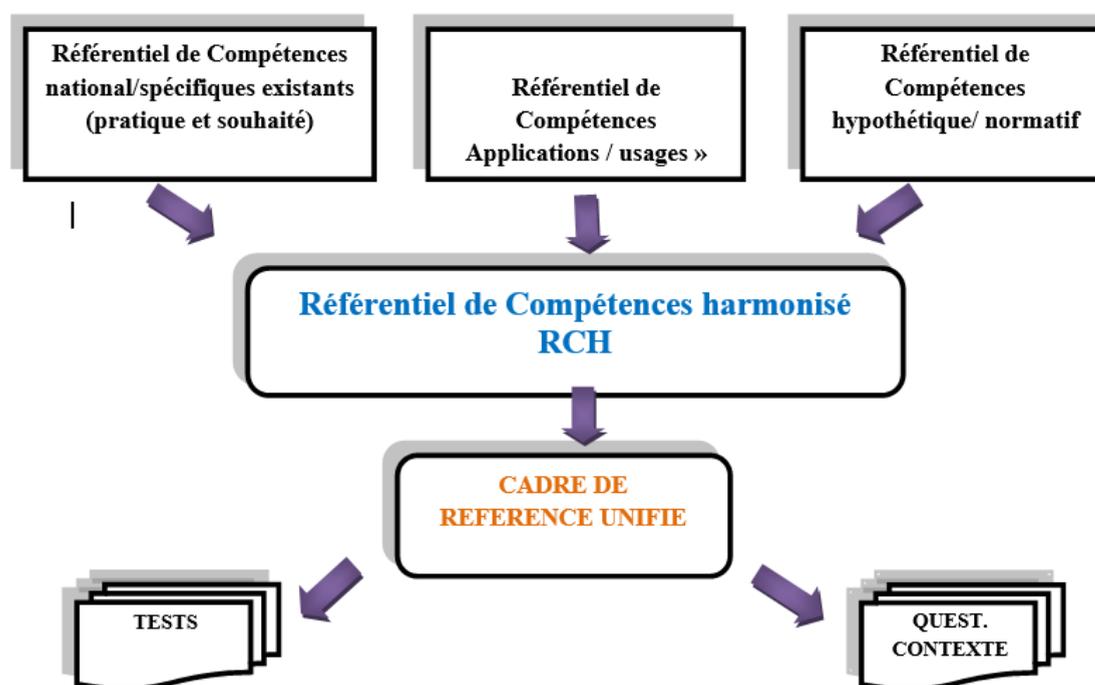
Ce RCH tire son originalité et sa pertinence du fait qu'il a été construit à partir du profil de sortie de l'adulte alphabétisé ; profil de sortie défini sur la base de l'analyse des expériences et pratiques multiples et variés des intervenants en alphabétisation et en éducation non formelle du Sénégal, notamment : le référentiel de compétences « application ou usage », référentiel de compétences « spécifique » et référentiel de compétences « civique ou normatif ».

La démarche a consisté à recueillir auprès de des opérateurs des informations concernant, entre autres, les objectifs, les cibles, les contenus et méthodes d'apprentissage, la durée de son programme, etc.

Ce travail de collecte a été réalisé au moyen d'une enquête par questionnaire physique et/ou électronique, par interviews et entretiens semi-structurés individuels et collectifs auprès de ces divers acteurs. Il a permis de définir les compétences en alphabétisme requises pour exercer efficacement un certain nombre de métiers artisanaux comme la menuiserie bois et métallique, la maçonnerie, la plomberie, le maraîchage, l'aviculture, la mécanique automobile, etc.

Les données collectées ont par la suite été analysées et classées, selon leur nature et le domaine professionnel, en blocs de compétences génériques qui constituent les matériaux servant à la construction du présent CRH.

**Figure 2.** Sources du RCH.



L'analyse des référentiels de compétences-sources du RCH révèle l'existence de multiples opérateurs en alphabétisation intervenant dans divers espaces selon des motivations, des programmes et approches multiples :

- **Le référentiel de compétences dans l'espace « usages »**

Les « usages » renvoient aux différents espaces qui permettent à l'adulte néo-alphabète<sup>5</sup> de mettre en application ses compétences en alphabétisme. L'espace « usages » comprend l'espace professionnel, l'espace éducatif et l'espace social. Ces trois espaces, qui ne s'excluent pas nécessairement, permettent aux néo-alphabètes de faire valoir leurs compétences dans trois types d'opportunités : activités professionnelles, sociales ou poursuite des apprentissages dans une logique de LLL<sup>6</sup>.

Les référentiels « usages » restent en général assez sectoriels car elles se focalisent sur quelques aspects liés au développement socio-économique : activités génératrices de revenus (AGR), santé-hygiène, citoyenneté, environnement et culture de la paix, etc. Les

<sup>5</sup>L'adulte néo-alphabète fait référence ici à l'adulte ayant complété avec succès une phase initiale d'alphabétisation.

<sup>6</sup>Long life learning ou apprentissage tout au long de la vie.

compétences qui en découlent visent à apporter des solutions ponctuelles à des préoccupations ciblées.

#### - **Les référentiels de compétences dans les espaces spécifiques**

L'analyse des référentiels « spécifiques » a révélé que les compétences développées servent pour l'essentiel à apporter des solutions à des problèmes socio-économiques très ciblés.

Il s'agit des référentiels de l'espace Karanta<sup>7</sup>, du référentiel de l'ADEA<sup>8</sup>, des référentiels nationaux, de ceux des ONG<sup>9</sup>, des OSC<sup>10</sup> et d'autres opérateurs en alphabétisation. Ces référentiels traduisent les différentes expériences de ces structures en matière d'alphabétisation. Ils constituent des sources d'informations sur les besoins de formation exprimés par des collectivités et les institutions publiques ou privées dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement.

#### - **Le Référentiel de compétences normatif ou hypothétique**

Le référentiel « hypothétique » est conçu à partir de plusieurs sources parmi lesquelles figurent : la Constitution de la République du Sénégal, la Loi d'orientation de l'éducation n° 91-22 du 16 février 1991, les documents de politique éducative (LPGS-EF<sup>11</sup>, PDEF<sup>12</sup>, PAQUET<sup>13</sup>, COSA<sup>14</sup>, etc.

Le référentiel de compétences « hypothétique » prend en compte les mutations technologiques qui touchent tous les secteurs d'activités humaines.

---

<sup>7</sup>La Fondation Karanta est une organisation de droit public international mise en place en 2000 pour appuyer les politiques d'éducation non formelle dans quatre pays (Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal).

<sup>8</sup>Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique.

<sup>9</sup>Organisations Non Gouvernementales.

<sup>10</sup>Organisations de la Société civile.

<sup>11</sup>Lettre de politique générale pour le secteur de l'éducation et de la formation.

<sup>12</sup>Programme décennal de l'Éducation et de la Formation.

<sup>13</sup>Programme d'Amélioration de la Qualité de la Transparence et de l'Équité.

<sup>14</sup>Cadre d'Orientation stratégique en Alphabétisation et Éducation non formelle.

Le RCH a servi de cadre de référence pour le développement des outils de mesure (test et questionnaire de contexte de la RAMAA).

Les institutions et opérateurs en alphabétisation qui ont participé à ce travail sont :

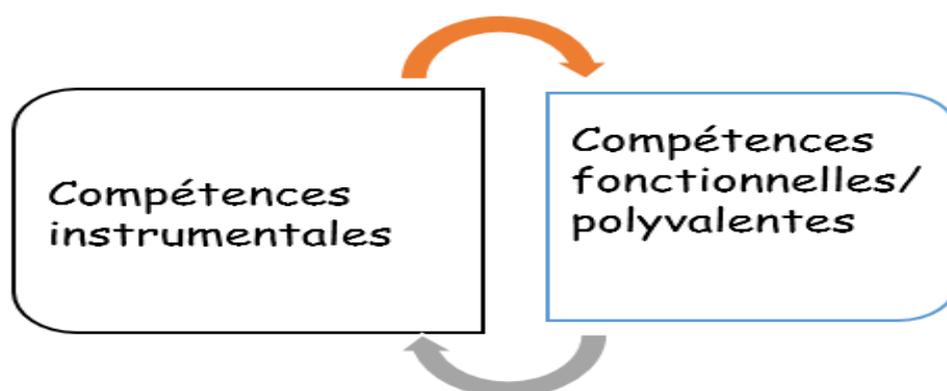
- La Direction de l'Alphabétisation et des Langues nationales (DALN) ;
- Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement (CONGAD) ;
- L'ONG Education environnement pour l'auto-développement Durable (EDENAD) ;
- L'Organisation internationale de développement intervenant dans les domaines de l'éducation et du développement économique (INTERVIDA/EDUCO) ;
- La Coordination nationale des Opérateurs en Alphabétisation du Sénégal (CNOAS) ;
- L'ONG Keur Yakaar ;
- L'Association Nationale pour l'Alphabétisation et la Formation des Adultes (ANAFa).

## V. DOMAINES DE COMPETENCES DU RCH

Le RCH est articulé autour de deux grands domaines de compétences qui fonctionnent de façon interdépendante.

- Les compétences instrumentales (lecture, écriture, mathématiques) ;
- Les compétences fonctionnelles ou socio-économiques/polyvalentes.

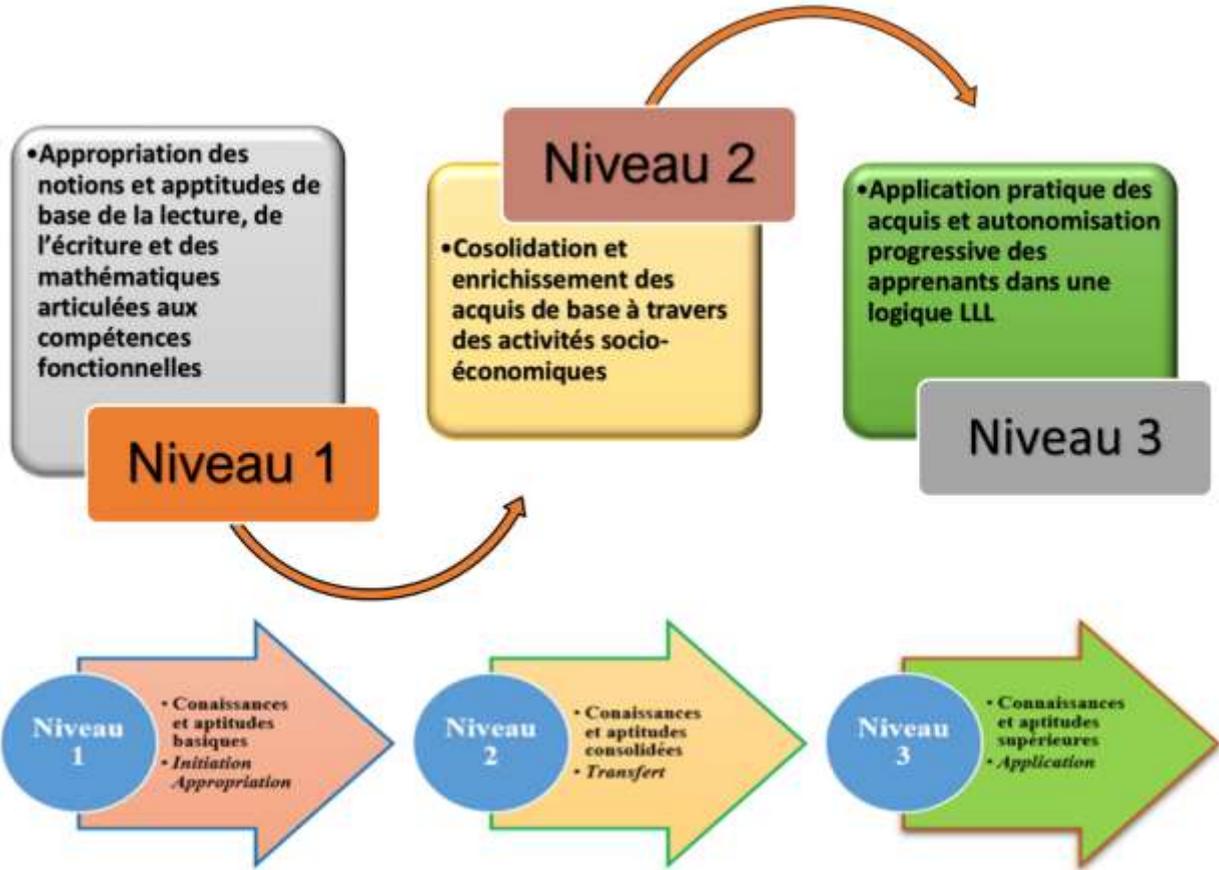
**Figure 3.** *relations interdépendantes des compétences du RCH.*



Les deux domaines de compétences interagissent suivant une boucle ininterrompue (figure 3) : les effets des compétences instrumentales agissent sur le développement des compétences fonctionnelles qui, à leur tour, influencent les compétences instrumentales dans un mouvement circulaire continu et dans une perspective de LLL.

Le processus de développement des compétences se déroule de façon progressive et graduelle suivant trois niveaux :

**Figure 4.** Déclinaison des compétences du RCH à travers les niveaux d'apprentissage.



## VI. DECLINAISON DES COMPETENCES

Tableau 1. *Compétences instrumentales.*

DOMAINES	COMPETENCE TERMINALE	NIVEAU DE MAITRISE 1 (complexité minimale)	NIVEAU DE MAITRISE 2 (complexité moyenne)	NIVEAU DE MAITRISE 3 (complexité élevée)
LECTURE	<b>Utiliser la lecture en langues nationales, en langue officielle et en langues étrangères dans les situations de vie courante.</b>	Lire des lettres, des syllabes, des mots et des phrases simples.  <i>Exemple : lire des noms de personnes, de lieux, de phénomènes, des consignes, de courtes phrases (informatives, interrogatives, injonctives).</i>	Lire un court texte pour en tirer une (des) informations.  <i>Exemple : lire un message, une procédure, une notice, une recette de cuisine, un paragraphe de journal, un court conte, un récit, etc. de 100 mots sur différents supports (papier, électronique, Braille, etc.).</i>	Lire un texte complexe de 150 mots pour s’informer, documenter ses décisions et agir efficacement.  <i>Exemple : lire un extrait de journal, une histoire, un communiqué de presse, un procès-verbal, etc.</i>
PRODUCTION D'ECRITS	<b>Utiliser l'écriture en langue(s) nationale(s), en langue officielle ou en langues étrangères dans les situations de vie courante.</b>	Ecrire des lettres, des syllabes, des mots et des phrases simples  <i>Exemple : écrire son prénom et nom, le nom de son lieu de résidence, le nom d'objets usuels, etc.</i>	Rédiger divers types de textes courts de 100 mots pour communiquer une information, rendre compte d'une activité, décrire une procédure, expliquer un événement, etc.  <i>Exemple : relater un événement, une histoire ; rédiger un procédé, etc.</i>	Produire divers types de textes complexes de 150 mots au moins.  <i>Exemple : rédiger une lettre, un procès-verbal, une demande d'emploi, un compte-rendu de réunion ; remplir une facture, un formulaire, un bon de commande, etc. en utilisant divers types de supports.</i>
MATHEMATIQUES	<b>Utiliser les mathématiques dans des situations de résolution de problèmes de vie courante.</b>	Lire et écrire des nombres.  Effectuer des opérations simples (addition, soustraction, multiplication, division) en utilisant les techniques opératoires ou d'autres méthodes et instruments appropriés.	Résoudre des situations-problèmes de mathématiques simples liées à la vie courante en utilisant les techniques opératoires, la calculatrice, le téléphone mobile, la tablette numérique, l'ordinateur et tout autre matériel approprié (abaque, cubarithme pour les aveugles).	Résoudre des situations-problèmes de mathématiques complexes liées à la vie courante en utilisant divers instruments comme le mètre-ruban, la balance électronique, la calculatrice, le téléphone mobile, la tablette numérique, le thermomètre, le GPS <sup>15</sup> , etc.

<sup>15</sup> Global Positioning System.

		Exemple : lire et écrire sa date de naissance et celles de ses enfants, son numéro de téléphone, ses revenus financiers, etc.	Exemple : remplir une facture, faire un bilan journalier ou mensuel d'une AGR, etc.	Exemple : effectuer des mesures du temps, de l'espace, de volume, de masse, etc.).
--	--	---	---	--

**Tableau 2. Compétences socio-économiques.**

DOMAINES	COMPETENCE TERMINALE	NIVEAU DE MAITRISE 1 (complexité minimale)	NIVEAU DE MAITRISE 2 (complexité moyenne)	NIVEAU DE MAITRISE 3 (complexité élevée)
TECHNIQUE ET TECHNOLOGIQUE	<b>Appliquer les techniques et technologies pour accéder aux informations et produire des biens et services.</b>	<p>S'approprier les fonctions de base des TIC en vue de leur utilisation dans des situations de vie courante.</p> <p><i>Exemple : lire, rédiger et envoyer des texto, utiliser différentes application du téléphone mobile, etc.</i></p>	<p>Utiliser les instruments TIC (tablette numérique, le téléphone mobile ordinateur, etc.) pour lire, rédiger et calculer dans des situations vie courante.</p> <p><i>Exemple : lire, rédiger et envoyer des texto, des mails, utiliser différentes applications du téléphone mobile, de l'ordinateur, etc.</i></p>	<p>Appliquer les TIC dans diverses situations de vie courante.</p> <p><i>Exemple : apprendre, s'informer, communiquer, produire et échanger, etc.</i></p>
ENTREPREUNARIAT	<b>Réinvestir les acquis en alphabétisme dans des situations de management d'activités économiques.</b>	<p>S'approprier les principes, méthodes et techniques de structuration et de fonctionnement des OSC<sup>16</sup>.</p> <p>Expliquer les procédures administratives et financières pour monter un projet d'AGR.</p> <p>Identifier les outils de planification et de gestion d'une AGR.</p>	<p>Appliquer les règles et méthodes de planification et de gestion d'une AGR :</p> <p><i>Exemple : faire des bilans financiers, des comptes d'exploitation simples (recettes, dépenses, solde, amortissement, facturation, etc.).</i></p>	<p>Mettre en œuvre un projet d'AGR en utilisant les principes, méthodes et techniques d'organisation et de mise en œuvre des activités socio-économiques.</p> <p><i>Exemple : mettre en place une AGR fondée sur la transformation de fruits et légumes, de produits halieutiques ou de recyclage de déchets domestiques, etc.</i></p>

<sup>16</sup>Organisation Communautaire de Base.

<b>SOCIALE</b>	<b>Appliquer les principes et les règles de vie communautaire, de préservation de la santé et de l'hygiène, de démocratie, de bonne gouvernance, etc. Respecter les lois de la République.</b>	S'approprier les principes, les règles et les valeurs liés au vivre ensemble, à la démocratie, à la bonne gouvernance et la culture de la paix.	Appliquer les principes, les règles et les valeurs liés au vivre ensemble, à la démocratie, à la bonne gouvernance et la culture de la paix.	Adopter des comportements favorables au vivre ensemble, à la démocratie, à la bonne gouvernance, à la préservation et à l'amélioration de l'hygiène et de la santé.
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>Promouvoir un environnement durable.</b>	S'approprier les principes, les méthodes et techniques liés à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.	Adopter des comportements favorables à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.	Mener/participer à des actions de préservation et d'amélioration de l'environnement.  Exemple : participer à des actions d'aménagement du cadre de vie, de recyclage des déchets, de reboisement, d'utilisation des énergies renouvelables. Participer à des campagnes de lutte contre l'insalubrité, de sensibilisation sur la préservation de l'environnement.

## VII. PLANIFICATION DES APPRENTISSAGES

**Tableau 3.** Répartition du quantum horaire selon le niveau.

<b>Niveau</b>	<b>Nombre de semaines</b>	<b>Horaire hebdomadaire</b>	<b>Horaire total</b>
Niveau 1	10 semaines	10 heures/semaine	100 heures
Niveau 2	15 semaines	10 heures/semaine	150 heures
Niveau 3	15 semaines	10 heures/semaine	150 heures

Cette planification indicative n'inclut pas la post-alphabétisation qui devra être mise en œuvre pour accompagner les néo-alphabètes dans le maintien, le réinvestissement et le développement des acquis pour améliorer leurs conditions de vie.

Le quantum horaire devra être majoré au tiers pour la cible des aveugles.

Les calendriers des apprentissages (emploi du temps) sont négociés avec les communautés de base en fonction du contexte local pour optimiser la fréquentation des classes par les apprenants et l'efficacité des programmes d'alphabétisation.